



RAPPORT D'EVALUATION SUR L'ETAT DES LIEUX DES PERSONNES DEPLACES DE TERRITOIRE DE DJUGU

Depuis la dégradation de la situation sécuritaire dans les territoires de Djugu et Mahagi, on a enregistré de mouvements massifs de population vers les zones estimées en sécurité. Alertée par certains Notables ou Autorités locales de la présence de déplacés dans leurs juridictions, la Coordination Provinciale de la Protection Civile a organisé des descentes sur terrain afin de procéder à l'évaluation rapide sur l'état des lieux. .

Cette évaluation effectuée par les Assistants au sein de la Coordination Provinciale de la Protection Civile en date du 03 et 07/07/ 2019 a concerné respectivement le village de **MWANGA** et de **SHARI** où sont signalés la présence de déplacés.

Ci-dessous d'une manière brève, la situation de chaque site.

1. Village MWANGA

DESCRIPTION ET INFORMATION GENERALE DU SITE	
Type de site	Regroupement de déplacées
Localisation	Village : MWANGA Groupement : BABULABA Chefferie : BABOA BOKOE Territoire : IRUMU Province : ITURI
Espace occupé par les déplacés	Les déplacés sont dans les familles d'accueil
Provenance:	Villages : DJIDA, LOGA I & II, DZ'DA, KPATSI, MALOBA,... dans le territoire de Djugu.
Cause de déplacement	Insécurité dans le Territoire de Djugu.
Début d'arrivée	Le 10 juin 2019
Statistiques de déplacés	183 ménages (1.074 personnes)
Situation dans les villages d'origine	Maisons incendiées, champs ravagés, personnes tués, causant ainsi le déplacement de population à Mwanga.
Sécurité alimentaire	Depuis le 10 juin 2019, ces déplacés ne sont pas assistés en vivres et ont peur d'aller dans leurs champs pour chercher à manger, craignant d'être attaqués par les assaillants l'un deux a été victime et blessé par les assaillants.  
Santé	L'Infirmier titulaire de Centre de santé Mwanga dit recevoir beaucoup des malades par jour mais leur structure manque de médicaments. On y enregistre même certains cas de personnes blessées. 
Conséquences de la mauvaise condition de vie	On enregistre un nombre important de malades mais sans soins médicaux, quelques cas de décès, le début de la malnutrition chez les enfants.

Besoins d'urgences pour les déplacés	Les personnes déplacées de Mwanga ont besoin de vivres, abris, articles ménagers, eau, soins médicaux, latrines, un espace pour installer un site...
Intensions des déplacés	Les déplacés expriment les intensions de retourner dans leurs milieux d'origine et pour cela, ils demandent aux autorités et aux forces de l'ordre de rétablir la sécurité et la paix dans leurs villages.
Activités a suivre de la Protection Civile	L'équipe de la Protection Civile doit revenir à Mwanga au courant de la semaine pour récolter les statistiques de déplacés et ces dernières seront mis à la disposition des autorités et des partenaires pour l'assistance.

2. Village SHARI

DESCRIPTION ET INFORMATION GENERALE DU SITE	
Type de site	Regroupement de déplacées
Localisation	Village : SHARI Groupement : TSERE Chefferie : BAHEMA D'IRUMU Territoire : IRUMU Province : ITURI
Provenance:	Villages de MALILI 1,2,3,4, WAGA 1,2,3, BANYALI KILO, KUNDA, DHENA, MATETE, KUNDA, BABUKELA, MUGANGA, MALIYA KIZUNGU, GBALANA, NYANGARAI, MONGWALU, TCHOMIA...
Lieux occupés par les déplacés	Les déplacés occupent les salles de classes (Ecole primaire AIC) , les églises(Eglise catholique, C.E 39, 8 ^e CEPAC, AIC,...), d'autres se sont installés en dessous des arbres et d'autres encore dans les familles d'accueil.
Répartition dans les localités	Matalatala : 684 ménages ; Taga : 532 ménages ; Chunga : 285 ménages ; Rwampara : 95 ménages ; Nyara : 310 ménages, Kisoga 152 ménages ; Gbandai : 190 ménages ; Mblongo : 133 ménages ; Budana : 114 ménages ; Ndenge : 190 ménages.
Cause de déplacement	Insécurité dans le Territoire de Djugu et d'Irumu.
Début d'arrivée	Le 10 Juin 2019
Statistiques de déplacés	La statistique présentée par les autorités locales est de 2685menages soit 16 738 personnes
Situation dans leurs villages	Maisons incendiées, champs ravagés, personnes tués, causant ainsi le déplacement de population dans les zones en sécurité.
Sécurité alimentaire	Depuis le 10 juin 2019, ces déplacés ont été assistés une fois par PAM en date du 25/06/2019 avec 77 tonnes de vivres mais insuffisants selon les victimes et autorités
Santé	Le Centre de santé local n'arrive pas à prendre en charge ces déplacés manque des médicaments. Faute de moyen financier, les déplacés recourent aux feuilles d'arbres pour la guérison.
Conséquences de la mauvaise condition de vie	On enregistre un nombre important de malades mais sans soins médicaux, quelques cas de décès, le début de la malnutrition chez les enfants. Depuis l'arrivée des déplacés, 7 décès sont déjà enregistrés jusqu'au 07 Juillet, dont six enfants et un adulte . La cause de décès est la mauvaise condition de vie et manque de soins médicaux appropriés.
Besoins d'urgences pour les déplacés	Les personnes déplacées de Mwanga ont besoin de vivres, abris, articles ménagers, eau, soins médicaux, latrines, un espace pour installer un site...
Intensions des déplacés	Les déplacés expriment les intensions de retourner dans les milieux d'origine mais ils faux que la sécurité et la paix soient rétablies. En attendant le rétablissement de la sécurité et considérant la condition dans lesquelles ils se retrouvent, les déplacés sollicitent qu'un site soit installé. Pour cette demande, le Chef de Groupement a accepté de chercher un terrain vide où peut être installé un site car le lieu où, les déplacés ont commencé à construire est une concession privée et

le propriétaire a interdit la construction des huttes qui étaient déjà en cours par certains déplacés. Pour la construction des huttes, il faudrait **des bâches**.

Les images



Les déplacés dans l'Eglise



Les tentes en construction par les déplacés



Feuilles d'arbres pour les soins médicaux

ETAT DE BESOINS POUR LE SERVICE DE LA PROTECTION CIVILE

Une bonne assistance nécessite la connaissance sur l'état des lieux des déplacés où ils se retrouvent, d'avoir leurs statistiques pour une intervention en fonctions de besoins exprimés et/ou constatés. Ainsi, la Protection Civile doit continuer à répertorier tous les sites de déplacés, les villages de regroupements de déplacés et mêmes ceux qui sont dans des familles d'accueil.

Pour la réalisation, un appui du Cabinet de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province afin de couvrir d'autres secteurs où se trouvent les déplacés est sollicité.

Fait à Bunia, le
Pour la Protection Civile

Robert NDJALONGA DZ'RO
Coordonnateur Provincial